

Digne-les-Bains, le **13 AOUT 2020**

Pôle Environnement
Affaire suivie par : Louis DUSSEYRE-BRESSON
Tel : : 04.92.30.55.96
Mél : ddt@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

OBJET : Défrichement – Accusé de réception dossier complet.

Monsieur,

Votre dossier de demande d'autorisation de défrichement a été réceptionné par voie électronique dans mes services en date du 15/04/2020. A ma demande, une pièce complémentaire a été déposée par le même moyen le 16/04/2020.

Par courrier en date du 28/04/2020, il vous a été demandé d'apporter les précisions nécessaires à la détermination du régime réglementaire qui doit s'appliquer à votre projet. Vous avez déposé par courriel le 31/07/2020 un dossier de déclaration loi sur l'eau qui contient la réponse à cette demande. Ainsi, votre projet est soumis à autorisation de défrichement en regard du code forestier.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à la date du 31/07/2020 votre dossier est complet.

La demande de défrichement porte sur une superficie de 1,9523 ha et concerne les parcelles référencées 235, 236, et 636 section A au cadastre de la commune de Jausiers, pour la construction d'un parc photovoltaïque au sol.

L'instruction de votre demande nécessite une participation du public sous forme de mise à disposition par voie électronique. Afin d'aboutir à la délivrance d'une décision expresse, je vous notifie par le présent courrier ma décision de surseoir à statuer sur votre demande d'autorisation de défrichement jusqu'au terme de la procédure de participation du public.

En conséquence, la décision donnant suite à votre demande vous sera notifiée dans un délai de deux mois à compter de la fin de la mise à disposition du public.


.../...

LE SOLEIL DE CHANENC
Représentée par M. Cyril JARNY
83 rue Horace Bertin
13005 MARSEILLE

Monsieur Dusserre-Bresson, chargé de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,

La Cheffe du Pôle Eau

Blandine BOEUF